

La catéchèse



Le Caté en primaire :

En primaire la culture chrétienne est obligatoire et inscrite aux programmes scolaires dans les établissements catholiques. Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant au catéchisme. Dans ce cas-là, le temps de culture chrétienne est réduit de moitié et complété par les modules catéchétiques.

Dans tous les cas, ce temps est sur temps scolaire, à l'intérieur des établissements pour l'enseignement catholique et hors temps scolaire, à la maison paroissiale pour les enfants des écoles publiques.

Le programme est identique à tous. Les parents des enfants de l'école publique peuvent également choisir entre culture chrétienne et modules catéchétiques. (Dans ce cas-là, le nombre d'heures est identique)

L'inscription proposée par la paroisse se fait en début d'année via les établissements pour les écoles catholiques. Pour les enfants des écoles publiques, c'est aux familles d'inscrire leur enfant directement auprès de la responsable KT, à la maison paroissiale.



Pour les enfants de CE1 :

Kt découverte – « *Dieu fait pour nous des merveilles* » est un outil merveilleux qui accompagne les enfants tout au long de l'année en famille et en équipe.

Pour les CM1 et CM2 :

Découverte de Dieu à partir de modules de la collection « NATHANAEL » tels que : En alliance avec Dieu ... La vigne de Dieu Dieu aime avec tendresse ...



avec Dieu ... La

Pour tous les enfants de CE1 au CM2 qu'ils soient ou non catéchisés :

Deux journées de temps forts en paroisse, pour chanter, prier, faire des jeux, bricoler, écouter la parole de Jésus, échanger, se faire de nouveaux amis ...

Une journée pendant les vacances de la Toussaint et une seconde pendant les vacances de printemps.

Contact : pour les enfants du primaire : Roger Letheuille, curé de la paroisse au 02 41 70 92 27

Le caté au collège :

Les jeunes scolarisés aux collèges de Vihiers ont la possibilité de recevoir un enseignement catéchétique qu'ils soient dans un collège public ou privé catholique.

- Au collège public, c'est la paroisse qui prend en charge cet enseignement.
- Au collège privé catholique, c'est l'établissement en lien avec la paroisse qui assure cet enseignement.

Suivant les âges, les propositions diffèrent :

En 6^{ème}, au collège Saint Jean, chaque jeune doit suivre un parcours. Celui-ci a lieu sur temps scolaire à la fréquence d'une heure par semaine. Les jeunes choisissent entre l'une ou l'autre des deux propositions ci-dessous qu'ils s'engagent à suivre toute l'année scolaire.

- Un parcours catéchétique.
- Un parcours de culture religieuse.

En 6^{ème}, au collège de la Vallée du Lys

A l'issue du CM2, tous les enfants des écoles privées catholiques inscrits au collège de la Vallée du Lys ainsi que les enfants des écoles primaires publiques, catéchisés en CM, reçoivent une pré-inscription pour le caté de la 6^{ème}.

Deux propositions sont proposées aux jeunes en début d'année :

- Un parcours catéchétique.
- Un parcours de culture religieuse.

Les séances se déroulent à la maison paroissiale, à raison de 1 heure par semaine (sauf pendant les vacances scolaires) en principe le vendredi soir à 17.30 heures.

De la 5^{ème} à la 3^{ème} pour les deux collèges de Vihiers, le caté à lieu hors temps scolaire à la Maison Paroissiale.

- Les jeunes du Collège de la Vallée du Lys qui ont suivi un parcours catéchétique en primaire ou qui ont fait leur profession de foi, reçoivent individuellement la proposition du parcours par Béatrice Debard.
- Pour les jeunes du Collège Saint Jean, la proposition se fait via l'établissement.



Niveau 5^{ème} : 4 à 5 soirées sur l'année scolaire, le mardi soir de 17.30 à 20 heures.

Un temps fort au [Monastère de La Barre](#), (Martigné Briand) au cours de l'année.

Niveau 4^{ème} : 4 à 5 soirées sur l'année scolaire, le mardi soir de 17.30 à 20 heures.

Un temps fort à [Sanctuaire des Gardes](#) (Saint Georges des Gardes) au cours de l'année.

Niveau 3^{ème} : 4 à 5 soirées sur l'année scolaire, le mardi soir de 17.30 à 20 heures.

Un temps fort à [l'Abbaye de Bellefontaine](#) (Bégrolles en Mauges) au cours de l'année.

Au collège Saint Jean : Une fois l'an, un temps fort « inter-établissements enseignement catholique » est proposé, sous la forme du volontariat, à l'ensemble des collégiens dans un lieu adapté, par exemple L'abbaye des Gardes, [La maison diocésaine de Béhuard](#)....

Pour l'occasion les jeunes retrouvent leurs semblables des collèges :

- Notre Dame de la Salle de Vihiers
- Saint Joseph de Chemillé
- Lycée d'Arbrissel de Chemillé (4^{ème}/3^{ème})
- Saint Joseph de Doué la Fontaine
- Saint Paul de Thouarcé
- Saint Vincent de Brissac-Quincé



Au cours de cette rencontre : temps de prières ...de silence ...témoignages ...échanges...

Au collège Saint Jean : « Temps offert ».

Les Chefs d'établissements et les coordinateurs de la Pastorale des établissements

- Notre Dame de la Salle de Vihiers
- Saint Joseph de Chemillé
- Lycée d'Arbrissel de Chemillé (4^{ème}/3^{ème})
- Saint Joseph de Doué la Fontaine
- Saint Paul de Thouarcé
- Saint Vincent de Brissac-Quincé

organisent et offrent, une fois par an, à tous les acteurs (enseignants, personnels, membres des organismes associés (OGEC, APPEL, Association propriétaire), catéchistes...), qui œuvrent quotidiennement à la vie des établissements et qui le souhaitent, un temps fort au cours d'une soirée.

Visite culturelle ou patrimoniale ... Rencontre ou témoignages ... temps de prière Dîner ... sont au menu de ce « Temps offert ».

Au collège Notre Dame de la Salle de Vihiers :

En attente de complément d'infos.

Contact :

Pour le collège Saint Jean : l'établissement au 02 41 75 81 15

Pour le collège Notre Dame de la Salle de Vihiers : l'établissement au 02 41 49 02 50

Pour le collège de la Vallée du Lys :

- **Le Père Roger Letheuille au 02 41 70 92 27**

(Mis à jour 22 2021)